



Chamoson  
COMMUNE DE  
VALAIS-QUISSE

## PLAN SECURITE – LAVES TORRENTIELLES ET ARRETE COMMUNAL

Nous vous informons de la mise en application du plan sécurité – laves torrentielles dès le 15 mai. De ce fait, les secteurs suivants seront fermés durant toute la période orageuse, soit jusqu'au 15 octobre prochain :

- **Ecopoint du « Zuppon »**
- **Place de « La Scie »**

Nous vous rappelons également l'arrêté du Conseil communal du 08 juin 2021 en matière de prévention des cours d'eau :

***"Toute présence humaine ou animale, tout stationnement, tout entreposage ou toute utilisation d'ouvrages notamment dans le lit, sur les berges, sur les digues, sur les rives, sur les ponts, sur les passerelles des torrents et des rivières ainsi que sur les chemins, les routes et autres ouvrages aux abords de ces cours d'eau sont strictement interdits en cas de montée probable, annoncée ou subite des eaux (crue).  
Toute violation de cette interdiction sera punie d'une amende de Fr. 1'000.00 à Fr. 10'000.00".***

Chamoson, le 08 mai 2025

L'administration communale